

COMMISSION DE CONCILIATION DES NATIONS UNIES
POUR LA PALESTINE

RESTRICTED
SR/BM/1
21 mars 1949
French
Original : English

COMPTE RENDU D'UNE REUNION ENTRE LA COMMISSION
DE CONCILIATION ET LES REPRESENTANTS DES ETATS
ARABES

tenue à Beyrouth le 21 mars 1949.

- Présents :
- | | | |
|---------------------------------|--------------|---|
| M. de Boisanger | (France) | - Président |
| M. Yalcin | (Turquie) | |
| M. Ethridge | (Etats-Unis) | |
| M. Azcarate | | - Secrétaire principal |
| S. E. Ahmed Khashaba Pasha | | - Ministre des Affaires Etrangères de l'Egypte |
| S. E. Abdel Monem Mostafa | | - Ministre plénipotentiaire |
| M. Awni Khalidy | | - Représentant de l'Irak |
| S.E. Riad Bey el Solh | | - Premier Ministre du Liban |
| S.E. Hamid Bey Frangié | | - Ministre des Affaires Etrangères du Liban. |
| S.E. Yussef Yassin | | - Ministre adjoint des Affaires Etrangères de l'Arabie saoudite. |
| S.E. Sheikh Abdul Aziz Ben Zaid | | - Ministre plénipotentiaire. |
| S.E. Khaled el Azem | | - Premier Ministre et Ministre des Affaires Etrangères de la Syrie |
| S.E. Dr. Farid Zein ed Din | | - Ministre plénipotentiaire |
| S.E. Tewfik Pasha Aboul Hada | | - Premier Ministre et Ministre des Affaires Etrangères de la Transjordanie. |
| S.E. Fawzi Pasha el Malki | | - Ministre de la Défense de la Transjordanie. |

En souhaitant la bienvenue aux représentants des Etats

arabes, le PRESIDENT fit la déclaration suivante :

49

"Excellences, Messieurs,

Permettez-moi d'abord, Monsieur le Président, d'exprimer par votre entremise au gouvernement libanais la vive gratitude de la Commission de conciliation pour la bonne grâce avec laquelle ce dernier a accepté de nous offrir l'hospitalité pour nos réunions. En vous exprimant nos remerciements les plus chaleureux, je suis persuadé d'interpréter également les sentiments de tous les délégués présents dans cette salle.

En même temps, je tiens à me faire l'interprète de la très grande satisfaction avec laquelle la Commission de conciliation constate que l'initiative qu'elle a prise de réunir les pays arabes à Beyrouth a trouvé auprès de leurs gouvernements un accueil dont l'empressement est clairement manifesté par la présence autour de cette table de personnalités éminentes à qui j'ai l'honneur d'adresser mes souhaits les plus sincères de bienvenue.

Je voudrais profiter maintenant de l'atmosphère cordiale et intime dans laquelle la Commission se propose de poursuivre nos travaux, pour vous soumettre quelques observations au sujet du fond et de la procédure de nos délibérations.

Quant au fond, je n'ai que peu de choses à vous dire aujourd'hui. Vous savez tous que l'objet de nos conversations est la question des réfugiés. Je me rends bien compte que cette formule générale renferme un grand nombre de problèmes concrets, relatifs soit à l'assistance qu'il sera indispensable de donner aux réfugiés pendant un certain temps, mission dont l'Organisation dirigée par M. Griffis est responsable, soit un régime intermédiaire dans lequel l'accomplissement de

certaines tâches

certaines tâches sera confié aux réfugiés afin de mettre un terme à l'oisiveté où ils sont astreints à vivre actuellement, soit enfin à l'étape finale de leur rapatriement, de leur réinstallation et de leur relèvement économique et social. Nous examinerons tous ces problèmes et j'espère que comme résultat de cet examen nous arriverons à comprendre les points de vue des gouvernements arabes, à leur sujet, d'une manière plus complète et plus précise que nous n'avons pu le faire lors des visites trop rapides que la Commission a faites il y a un mois. Si, à la suite de nos délibérations, des solutions définitives pour ces différents problèmes ne peuvent être adoptées (car il ne faut pas être trop ambitieux lorsqu'on aborde une tâche aussi difficile et complexe que celle que nous avons devant nous) je suis persuadé qu'il nous sera à tout le moins possible d'établir les grandes lignes d'après lesquelles ces solutions pourront être trouvées.

Quant à la possibilité d'étendre nos échanges de vues à d'autres questions que celle des réfugiés, je n'ai qu'à répéter ce qui a été dit dans l'invitation adressée à vos gouvernements. La Commission est toujours prête à élargir l'horizon de nos échanges de vues et même à prendre l'initiative d'examiner certains problèmes si le cours de nos travaux rendait cette initiative recommandable.

Et, maintenant, quelques mots sur notre méthode de travail. Vous vous rappellerez sans doute que, dans l'invitation adressée par la Commission à vos gouvernements, il était dit que la Commission aimerait avoir des "échanges de vues préliminaires" avec les représentants des gouvernements arabes. Ce n'est pas par hasard que cette formule a été adoptée. Elle exprime d'une manière très précise le caractère que la Commission entend donner à nos réunions. C'est dans les limites d'échanges de vues préliminaires que nous nous proposons de maintenir nos délibérations. Or, ceci comporte un certain nombre de conséquences dont voici la première : nous ne voyons pas

/d'utilité à

d'utilité à engager en ce moment une sorte de discussion générale qui risquerait d'entraver notre liberté de mouvement. Il est, à notre avis, essentiel de maintenir autant que possible de la souplesse dans nos entretiens. C'est pourquoi nous voudrions que le travail véritable, après notre réunion formelle d'aujourd'hui, soit engagé sous forme de conversations avec chacune des délégations. Nous nous proposons, par conséquent, de commencer ces entretiens dans la journée de demain et, peut-être, sera-t-il nécessaire de les prolonger le mercredi et le jeudi. Nous nous mettrons d'accord ultérieurement sur la suite de nos délibérations. Je crois que nous sommes tous installés à l'Hôtel Saint-Georges, ce qui facilitera beaucoup nos réunions et nous permettra de les préparer et de les arranger sans aucune perte de temps. En outre, je voudrais vous indiquer qu'au cours de la journée du jeudi 24, la Commission procédera à l'audition des représentants des Organisations non-gouvernementales qui en exprimeraient le désir.

Il va de soi que le fait que nous nous bornerons ici à un échange de vues préliminaires, ne doit pas nous empêcher de tenir dans toute la mesure du possible l'opinion publique informée du développement de nos travaux. La Commission maintiendra un contact avec la presse, soit par des "communiqués", soit par des conférences de presse, car nous nous rendons très bien compte de l'intérêt avec lequel la réunion de Beyrouth sera suivie dans le monde entier.

Je crois que c'est tout ce que j'ai à vous dire aujourd'hui. Nous espérons avoir le plaisir de vous voir tous à la réception de ce soir à l'Hôtel Normandy. Ce sera une occasion d'établir des contacts et des relations personnels entre les délégations et les membres et le personnel de la Commission, et ces relations personnelles dont la cordialité et la confiance mutuelle constituent un facteur si important dans toute oeuvre de conciliation et de paix internationale.

S.E. RIAD EL SOLH (Premier Ministre du Liban) a souhaité la bienvenue à la Commission au nom du Gouvernement Libanais. Son Gouvernement, il a dit, était heureux d'offrir toutes les facilités en vue d'assurer le succès des réunions. Le Premier Ministre exprima l'espoir que la Conférence aboutira à l'établissement de la paix, non seulement en Palestine, mais dans le monde entier, paix basée sur les principes du droit et de la justice.

Le Premier Ministre croyait fermement que la Commission trouverait au cours de ses consultations avec les Délégations arabes, soit collectivement soit à titre individuel, un point de vue unique au sujet de la Palestine, surtout en ce qui concerne la question des réfugiés.

Le Premier Ministre a renouvelé ses souhaits de bienvenue et l'expression de son espoir que les réunions seraient couronnées de succès.